MAIRIE DE MARIGNAC EN DIOIS

206 Route du Village 26150 MARIGNAC EN DIOIS

Tél: 04.75.22.10.49 Mail: marignac-mairie@orange.fr
Permanences Mairie: Lundi de 14hà17h et Vendredi de 9h à 12h

CONTRAT DE LOCATION DE L'AIRE DE LOISIRS aux résidents de la commune

Réservation à faire auprès de :	Madame Régine Gué ; reg	ine.gue@laposte.net Tél:06	45 68 68 64
Nom du demandeur : Adresse :	Tél :	Mail :	
Réservation faite le :			
Du:	Au:		
Nombre de journée(s) :			

Tarif de location et conditions de règlement:

Pour les résidents de la commune, mise à disposition gratuite 1 fois par an et par foyer. A partir de le $2^{\text{ème}}$ location une participation de 150 \notin par jour sera demandée (comprenant la location du bâtiment, et de l'ensemble de l'espace sportif et naturel).

- Paiement par CB sur le site PAYFIP ou par virement sur le compte du trésor public après réception de l'avis des sommes à payer, avant la prise effective des lieux,
- La fourniture d'un RIB afin d'établir un dispositif de caution. En cas de dégradation; un avis des sommes à payer selon le montant du préjudice constaté pourra être émis et facturé au locataire ainsi qu'un montant de 100.00€ correspondant aux frais de ménage si justifié.

Règlement intérieur :

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'aire de loisirs qui lui a été remis et en accepte l'intégralité. L'aire de loisirs n'est pas louée aux mineurs. Merci de fournir une attestation d'assurance Responsabilité civile à votre nom ou organisme.

La remise des clés sera faite après l'état des lieux d'entrée

Remise des clés le : à Remarque :

La restitution des clés se fera après l'état de lieux de sortie

Remise des clés le : à

Remarque:

Pour la Mairie : M Le demandeur : Nom, Prénom, Signature

Signature « Bon pour accord »